ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES

Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque AIR LIQUIDE SANTE et LINDE au profit du GHT Alliance Gironde

Lot n°

(1 seul acte d'engagement par lot)

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° | | | | | | | | | | |

LOT N°

NOTIFIE LE / /

MOIS ZERO /

Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux
Direction des Travaux Incendie Maintenance et Energie
12 Rue Dubernat
33404 Talence CEDEX
Tél : 05 57 65 66 79

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots 3
2 - Identification de l'acheteur 4
3 - Identification du co-contractant 4
4 - Dispositions générales 6
4.1 - Objet 6
4.2 - Mode de passation 6
4.3 - Forme de contrat 6
5 - Prix 7
6 - Durée de l'accord-cadre 7
7 - Paiement 7
8 - Avance 8
9 - Nomenclature(s) 8
10 - Signature 9
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 12

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque Air Liquide Santé - CHU de Bordeaux
02	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque LINDE - CHU de Bordeaux
03	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque Air Liquide Santé – CH DE LIBOURNE et CH DE SAINTE FOY LA GRANDE
04	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque LINDE – CH DE LIBOURNE et CH DE SAINTE FOY LA GRANDE

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (Etablissement support du GHT Alliance Gironde)

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Directeur Général de chaque Etablissement membre

Ordonnateur : Monsieur le Directeur Général de chaque Etablissement membre

Comptable assignataire des paiements : Comptables assignataires des Etablissements membres du GHT ALLIANCE GIRONDE

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n° 26FS029 qui fait référence au C CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Numéro de SIRET du siège social	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	

(1) Date et signature originales

Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Numéro de SIRET du siège social	

S'engage, au nom des membres du groupement [1], sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 9 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque AIR LIQUIDE SANTE et LINDE au profit du GHT Alliance Gironde

Le présent marché a pour objet de fournir des pièces détachées de marque Air Liquide Santé et Linde (ou équivalent à condition que le titulaire respecte le marquage CE et les normes liées pour les pièces et dispositifs fournis) aux établissements parties afin que les services internes de ces derniers puissent procéder à la réparation et à la maintenance de leurs réseaux secondaires de fluides médicaux.

Le marché s'exécute au profit du Groupement Hospitalier de Territoire Alliance de Gironde dont les établissements sont listés en annexe 1 du CCP - "Fiche logistique des établissements du GHT». L'Établissement Coordonnateur est le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (Établissement support du GHT Alliance Gironde). Il a en charge la passation, la signature et la notification du marché. Chaque établissement membre, Établissement partie du GHT ALLIANCE GIRONDE doit suivre l'exécution du marché.

Ce marché fixe toutes les conditions d'exécution des prestations relatives à la fourniture de pièces détachées. Elles sont exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur de chaque établissement du GHT Alliance Gironde :

- Fourniture de pièces détachée de marque AIR LIQUIDE et LINDE (ou équivalent à condition que le titulaire respecte le marquage CE et les normes liées pour les pièces et dispositifs fournis), issues du BPU ;

Les prestations définies au CCP sont réparties en 4 lots.

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

(1) Date et signature originales

5 - Prix

Le montant des prestations **pour la période initiale** de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lot(s)	Désignation	Maximum HT /période
01	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque Air Liquide Santé - CHU de Bordeaux	90 000 €
02	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque LINDE - CHU de Bordeaux	20 000 €
03	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque Air Liquide Santé – CH DE LIBOURNE et CH DE SAINTE FOY LA GRANDE	8 000 €
04	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque LINDE – CH DE LIBOURNE et CH DE SAINTE FOY LA GRANDE	8 000 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	

(1) Date et signature originales

IBAN	
BIC	

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON

☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

(1) Date et signature originales

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
24111500-0	Gaz médicaux			

Lot(s)	Code principal	Description	Code suppl.	Code suppl.	Code suppl.
1	34913000-0	Pièces détachées diverses			
02	34913000-0	Pièces détachées diverses			
03	34913000-0	Pièces détachées diverses			
04	34913000-0	Pièces détachées diverses			

10 - Signature

ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

J'affirme sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Cet acte d'engagement correspond au lot n°..... de l'accord-cadre ;

Fait

A
Le

Signature du soumissionnaire

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
☐	01	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque Air Liquide Santé - CHU de Bordeaux
☐	02	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque LINDE - CHU de Bordeaux
☐	03	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque Air Liquide Santé – CH DE LIBOURNE et CH DE SAINTE FOY LA GRANDE

(1) Date et signature originales

☐	04	Marché de fourniture de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des réseaux secondaires de fluides médicaux de marque LINDE – CH DE LIBOURNE et CH DE SAINTE FOY LA GRANDE

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur.

(1) Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A
Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			